



PROCES VERBAL - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Le VENDREDI 6 JUIN 2014, 20 Heures 00

Ont été invités à l'assemblée générale :

- ✓ Monsieur Le Maire de Sainte-Néomaye,
- ✓ Monsieur Le Maire de Romans,
- ✓ Monsieur le Président du GJ Vallée 2 Sèvres
- ✓ L'ensemble des sponsors.

Sont excusés :

- ✓ Monsieur le Maire de Sainte-Néomaye,
- ✓ Monsieur Le Maire de Romans.

1) RAPPORT MORAL

Pour rappel, les objectifs pour la saison 2013-2014 étaient :

- De reconduire la bonne gestion des licences.
- D'accompagner la création du groupement « jeunes », regroupant les écoles de foot de Sainte-Néomaye / Romans et La Crèche, en accord avec les présidents des deux clubs.

Les objectifs ont été pleinement atteints : la gestion des licences a été très bonne et le groupement jeunes « GJ Vallée 2 Sèvres » se porte pour le mieux.

Les objectifs pour l'année 2014/2015 seront :

- **D'améliorer la gestion financière du club.**
- **De structurer la communication du club avec ses licenciés, ses partenaires et l'extérieur.**

Le président tient à remercier au nom de l'ensemble du Club :

- La MAIRIE de SAINTE-NEOMAYE et la MAIRIE de ROMANS pour les subventions accordées cette année,
- Le YOENNA BAR pour sa contribution financière en tant que mécène,
- La société BASTILLE DEPANNAGE pour le don réalisé afin d'aider le club,
- La société AG ETUDE pour le don réalisé afin d'aider le club,
- Les fidèles supporters qui sont présents tous les week-ends,
- Monsieur BOINOT Jérôme pour ses entraînements tout au long de l'année.

Il souhaite également présenter ses félicitations aux nouveaux parents :

- Geoffroy ALBERT et Audrey ALBERT
- Romain BRANGER et Caroline GUERIN
- Ludovic DANIAULT et Céline RICORDEL

2) RAPPORT SPORTIF

JEROME BOINOT pour l'équipe 1^{ère} (D3) :

L'équipe a réalisé un bon début de saison mais la 2^{nde} partie de saison a été beaucoup plus difficile. On peut expliquer cela par le manque d'implication de certains joueurs mais aussi par des blessures nombreuses.

L'équipe termine 10^{ème} et obtient son maintien grâce à la défaite de Sciecq-Saint-Rémy lors du dernier match de championnat.

FABIEN RINGEVAL, MICKAEL ROBIN ET ROMAIN GILBERT pour l'équipe réserve (D5) :

La 1^{ère} phase a servi à la mise en place de l'équipe (arrivées de nouveaux joueurs) mais des absences récurrentes ont pénalisé les deux équipes. Durant la trêve, la troisième équipe a été supprimée et Fabien Ringeval a laissé la gestion de l'équipe 2 à Mickaël Robin et Romain Gilbert tout en continuant à la suivre pour arbitrer le dimanche.

L'équipe termine 1^{ère} de sa poule en seconde phase en jouant un beau football. Elle a disputé la finale du championnat de 5^{ème} Division - Niveau 2 mais l'a malheureusement perdue.

RODOLPHE FOURCHEGUE pour le foot loisirs :

Plus qu'une équipe, les licenciés du foot loisir forment un groupe d'un peu plus de 20 joueurs qui jouent dans une bonne ambiance tout en pratiquant un football agréable et en ayant des résultats satisfaisants.

3) RAPPORT FINANCIER

Pour la saison 2013-2014 le résultat financier est négatif de 4 140,07 €. Le club possédait au départ de la saison 4031,94 € sur son compte courant. Le solde du compte est donc négatif de 108,13 € au 06/06/2014.

Le club doit encore régler les frais d'entraîneur pour un montant de 1 000 € et possède 721 € de fond de caisse et de liquidités bancaires. Les comptes sont donc clôturés pour la saison 2013-2014 avec un solde négatif de 387,13 €,

Les manifestations (Choucroute, Ran'diner...) ont eu beaucoup de succès à l'exception de la soirée carnaval du fait d'un manque d'implication des joueurs et de carences dans la communication réalisée par le club, sans toutefois perdre de l'argent.

Monsieur le Trésorier et Monsieur le Président souhaitent une nouvelle fois sensibiliser les joueurs sur le coût que représentent les cartons sur une saison. En 2013-2014, cumulés avec les forfaits, ils ont représenté une dépense de 610 €.

4) COTISATIONS 2014/2015

Pour les joueurs libres le prix de la licence est maintenu à 75€.

Pour les joueurs « foot loisir » le prix de la licence est porté à 35 € afin de couvrir l'ensemble des dépenses liées à l'équipe. La décision est prise en concertation avec l'ensemble des joueurs et dirigeants de l'équipe. Elle est votée à l'unanimité par l'Assemblée.

5) ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<i>Membre 13-14</i>	<i>Sortant</i>	<i>Entrant</i>	<i>Motif</i>	<i>Membre 14-15</i>
MARCO Pierre			Réélu	MARCO Pierre
BOINOT Jérôme			Réélu	BOINOT Jérôme
BRIAUD Fabrice			Réélu	BRIAUD Fabrice
NAUD Anthony	x		Dém.	
BALOGÉ Franck			Réélu	BALOGÉ Franck
MARCO Maryline	x		Dém.	
BAUDOUIN Fabien			Réélu	BAUDOUIN Fabien
ALBERT Geoffroy			Réélu	ALBERT Geoffroy
DANIAULT Ludovic			Réélu	DANIAULT Ludovic
PAPOT Mickael			Réélu	PAPOT Mickael
PAIRAULT Alain	x		Dém.	
GILBERT Romain			Réélu	GILBERT Romain
BRIAUD Valérie	x		Dém.	
KRETTLY Jean-Claude			Réélu	KRETTLY Jean-Claude
		BOUDET Ludovic	Elu	BOUDET Ludovic
		BRANGER Alexis	Elu	BRANGER Alexis
		BRIAUD Baptiste	Elu	BRIAUD Baptiste
		COTTANCEAU Mickael	Elu	COTTANCEAU Mickael
		MALLEREAU François	Elu	MALLEREAU François
		MARACHE Frédéric	Elu	MARACHE Frédéric
		PETIT Bastien	Elu	PETIT Bastien
		RINGEVAL Fabien	Elu	RINGEVAL Fabien

Le bureau pour la saison 2014/2015 a été proposé comme suit :

- **Président :** Monsieur BOINOT Jérôme
5 Rue de la Couture – 79400 SAIVRES
- **Vice-président :** Monsieur DANIAULT Ludovic
La Chevalerie – 79800 SOUVIGNE
- **Trésorier :** Monsieur GILBERT Romain
1 Rue du Jardin Public – 79260 STE NEOMAYE
- **Trésorier adjoint :** Monsieur BOUDET Ludovic
4 Impasse du Four à Chaux – 79260 STE NEOMAYE
- **Secrétaire :** Monsieur PETIT Bastien
15 Route de Saint Maixent – 79260 STE NEOMAYE



- **Secrétaire adjoint** : Monsieur BALOGE Franck
4 Chemin de la Vaille, La Chesnaye – 79260 STE NEOMAYE
- **Secrétaire adjoint** : Monsieur PAPOT Mickael
1 Route des Fontaines, Verrières, 79400 SAIVRES

Les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents.

Monsieur BOINOT Jérôme
Président.

Monsieur PETIT Bastien
Secrétaire.